

emprunts et l'inflation. S'étendant assez longuement sur la question de l'inflation, il a indiqué tous les dangers que susciterait une telle politique à l'heure actuelle. Toutefois, il aurait dû aller plus loin et déclarer que seule l'inflation dans le vrai sens du mot est dangereuse, mais que la reflation n'est pas du tout la même chose. De fait, le ministre a admis qu'il se produirait, au début, une certaine inflation tout à fait nécessaire. Or il s'est servi, à mon sens, d'un terme impropre. Il aurait dû employer le mot reflation au lieu du mot inflation. La reflation revient à son ancien niveau, et c'est là le terme dont il aurait dû se servir.

Il y a aussi la question de l'emprunt. Le ministre ne l'a pas exposée dans tous ses détails, mais je tiens à lui dire combien il serait dangereux d'emprunter. Le ministre a déclaré qu'il nous faudra emprunter jusqu'à un certain point pour défrayer le coût de la guerre; or, il résultera d'une telle politique, la mise sur le marché de nos obligations, que pourront acheter les diverses institutions. Il y aurait peut-être une certaine tendance, de la part des banques et des autres institutions prêteuses, à rappeler leurs prêts actuels dans le but d'acheter des obligations de l'Etat, ce qui aurait pour effet de restreindre le volume de numéraire et de crédit actuellement à la disposition de notre industrie. C'est ce qui s'est produit au cours des quelques dernières années, alors que notre pays traversait une période de crise économique.

L'honorable député de Kootenay-Est a fait allusion à l'or cet après-midi, déclarant que nous pourrions très bien avoir recours à nos propres réserves d'or sans qu'il soit nécessaire de mettre à exécution quelque projet financier extravagant ou quelque forme d'inflation insensée. Nous pourrions augmenter notre couverture-or, faisant ainsi jouer à notre or un rôle beaucoup plus avantageux que par le passé. Ce ne serait là ni un impôt ni un emprunt; nous nous procurerions simplement du numéraire selon les besoins publics. Or jamais le pays n'a autant eu besoin de crédit qu'à l'heure actuelle.

L'exposé budgétaire renferme bien des points qu'il importe de discuter et je suis particulièrement heureux de constater que le Gouvernement fera tout en son pouvoir pour empêcher les augmentations injustifiables de prix. Le ministre conviendra que le défaut de réglementation de la hausse dans les prix peut produire l'inflation. J'ai sous les yeux une coupure, que j'aimerais à consigner au hansard, où est indiquée la quantité de produits actuellement en entrepôt frigorifique au Canada. Il serait intéressant, plus tard, de

[M. Pelletier.]

constater l'augmentation dans le prix de ces denrées sans qu'on ait puisé à de nouvelles sources de production.

Au 1er septembre 1939, il y avait, dans les entrepôts frigorifiques du Canada, 54,975,936 livres de beurre de crèmerie, comparativement à 61,113,630 livres, à la même date l'an dernier. Voici l'état des approvisionnements d'autres denrées en entrepôt frigorifique:

Denrées en entrepôt frigorifique au 1er septembre 1939

Volailles habillées.. . . .	liv.	2,894,628
Fromage.. . . .	liv.	52,507,421
Beurre de ferme.. . . .	liv.	291,177
Ceufs d'entrepôt.. . . .	douz.	7,861,333
Ceufs frais.. . . .	douz.	591,488
Ceufs congelés.. . . .	douz.	6,009,041
Porc.. . . .	liv.	25,919,044
Bœuf.. . . .	liv.	9,932,231
Veau.. . . .	liv.	3,733,649
Mouton et agneau.. . . .	liv.	844,495
Poisson frais congelé.. . . .	liv.	34,661,250
Poisson fumé et congelé.. . . .	liv.	1,964,588
Poisson sèche—mariné et salé.	liv.	3,421,578

Et ainsi de suite. On trouve dans ce document la liste complète des quantités de denrées en entrepôt frigorifique au Canada. Certaines personnes ont déjà profité des prix actuels pour réaliser des bénéfices sur ces denrées. Les membres de notre groupe sont convaincus que l'augmentation du bénéfice n'a certes pas été encaissée par le producteur primaire. Hier, dans une conversation téléphonique interurbaine, un industriel de Montréal se plaignait à moi qu'il ne peut poursuivre la fabrication de ses produits étant incapable de se procurer du sucre en cette ville. Renvoyé du grossiste au fabricant puis du fabricant au grossiste, il n'avait pu se procurer de sucre. N'en doutons pas, quand cette denrée que l'on retient, réapparaîtra sur le marché, elle se vendra plus cher que jamais auparavant.

Comme l'a dit le préopinant, c'est-à-dire l'honorable représentant de Calgary-Est (M. Landeryou), le pays ne saurait se méprendre sur les vues de notre parti au sujet de la conscription générale, dans laquelle nous voyons le seul moyen d'arriver à l'efficacité de l'intervention et à l'égalité des sacrifices, résultats que désire tout Canadien. A notre avis, quelque considérable que soit la participation financière, elle ne saurait jamais égaler la participation en vies humaines. La réédition des méthodes adoptées pour faire les frais de la dernière guerre ne saurait que reproduire les mêmes résultats: les dettes, l'indigence et le chômage. En outre, la population reposerait une plus grande confiance dans le Parlement, ce dernier dût-il exiger en cette heure d'angoisse l'égalité des sacrifices, dans toute la mesure possible. Voilà les motifs qui nous animent, et nous voudrions que se réalisât ce programme d'action, à l'heure